

# La réduction du non-recours à l'Ircantec

Groupe de travail COR – 13 octobre 2022



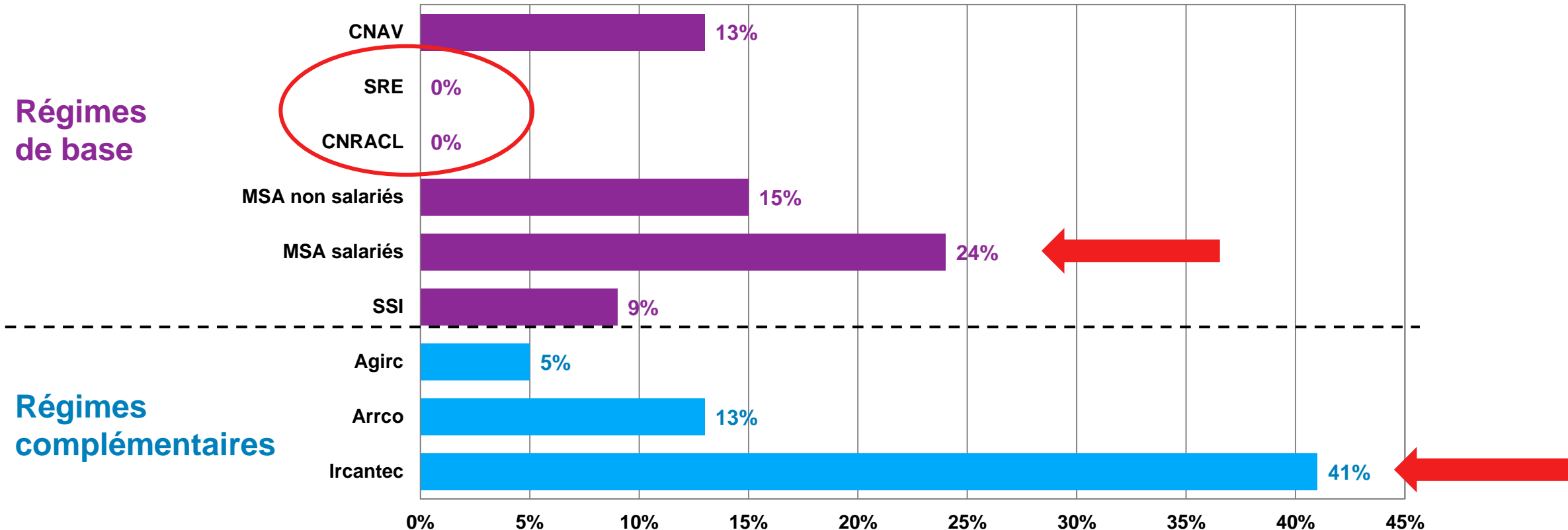
**Caisse  
des Dépôts**  
GROUPE

**Gladys Bousquet et Aurélie Brossier**

Caisse des Dépôts - Direction des politiques sociales  
Direction des études et des statistiques

# Le taux de non-recours en France varie d'un régime de retraite à l'autre

Taux de non-recours pour les principaux régimes de retraite français



Source : EIR 2012, EIC 2013 et modèle CALIPER, DREES (Études et résultats - Septembre 2019 - Numéro 1124)

Champs : assurés nés en 1942 ayant cessé de valider des droits et présents dans les échantillons de l'EIC 2013 et de l'EIR 2012.

# Les affiliés de l'Ircantec, une population diversifiée

## Un champ d'affiliation très étendu :

- Agents contractuels des trois versants de la fonction publique
- Les praticiens hospitaliers
- Les agents titulaires à temps non complet des collectivités locales
- Les non-titulaires employés par un organisme public ou parapublic

Données 2020	
Actifs	16,5 millions
<i>Dont cotisants</i>	<i>3,0 millions</i>
Retraités	2,2 millions

## Des caractéristiques propres au régime :

- Un turnover important : un actif sur 3 en France possède des droits à l'Ircantec
- Une durée de cotisation faible : 5 années et 3 mois pour les nouveaux retraités 2019 dont près de la moitié a cotisé moins de 2 ans
- Une grande diversité de situation d'emploi : emplois saisonniers de début de carrière, emplois ponctuels récurrents ou carrières complètes
- Des droits acquis dans le régime qui diminuent au fil des générations : la part des moins de 100 points est multipliée par 2 entre les générations 1919 et 1952

# Vers une meilleure connaissance de ses droits retraite

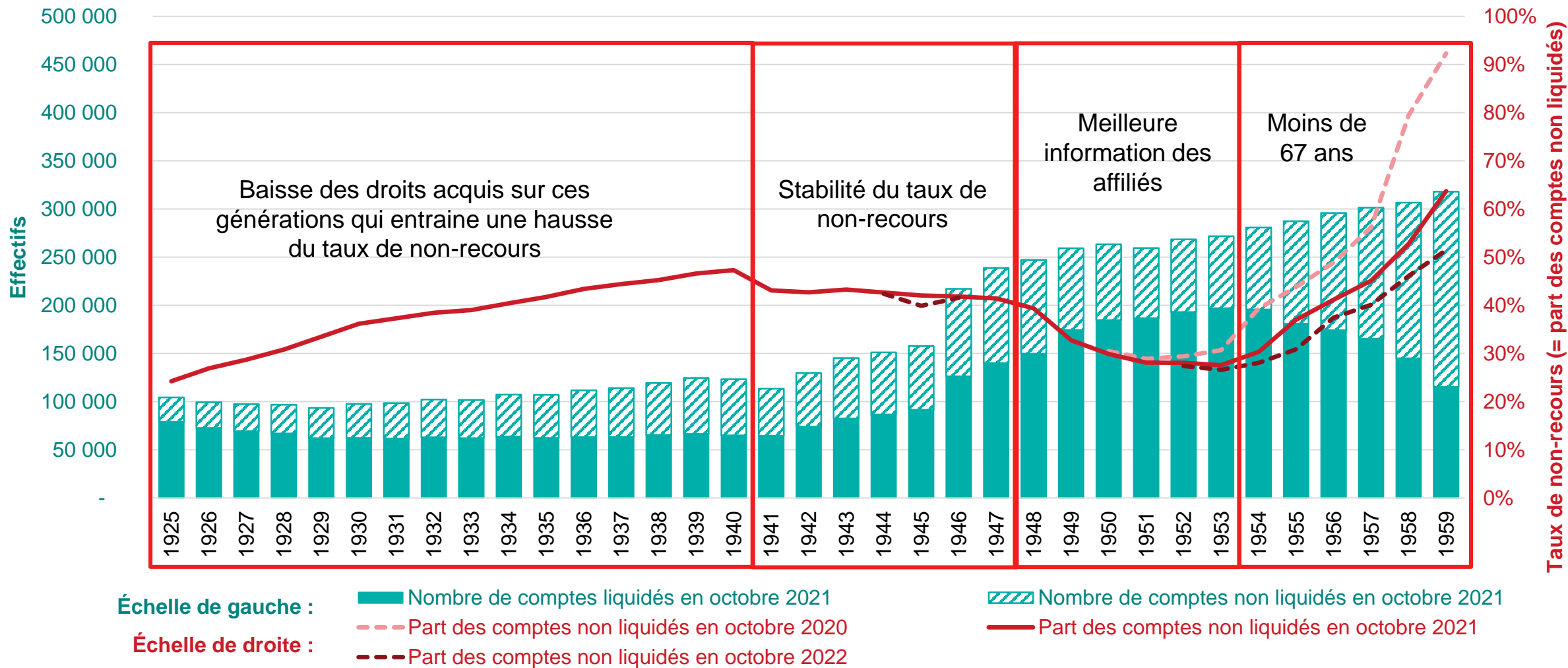
- La retraite, un droit quérable
- Mise en place du droit à l'information (réforme des retraites 2003) :
  - **relevé de la situation individuelle de l'assuré à compter de 35 ans**
  - **1<sup>ère</sup> génération : 1949**
- Partenariat avec le régime général et l'Agirc-Arrco :
  - **96% des affiliés Ircantec sont affiliés au régime général et 75% à l'Agirc-Arrco**  
(source : EIRR, échange inter régimes de retraite)
  - **Dématérialisation des échanges à compter de 2009**
- Demande unique de retraite depuis le 15 mars 2019

# 33% de non-recours pour les générations 1947 à 1952

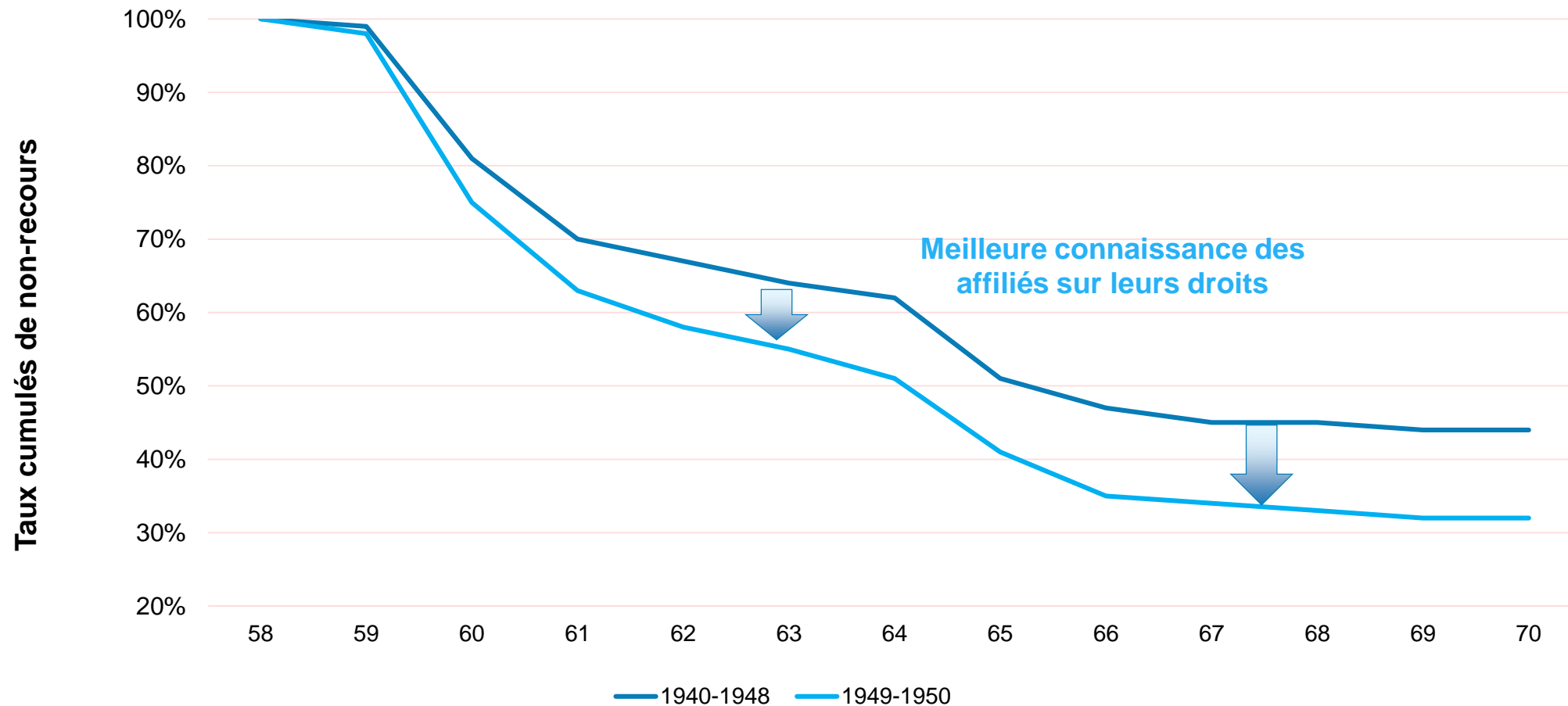
	Effectifs	Part
Affiliés ayant eu recours à leurs droits	1 028 000	66,9 %
Affiliés n'ayant pas eu recours à leurs droits	508 000	<b>33,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>1 536 000</b>	<b>100,0%</b>

# Un taux de non-recours à l'Ircantec qui évolue au fil des générations

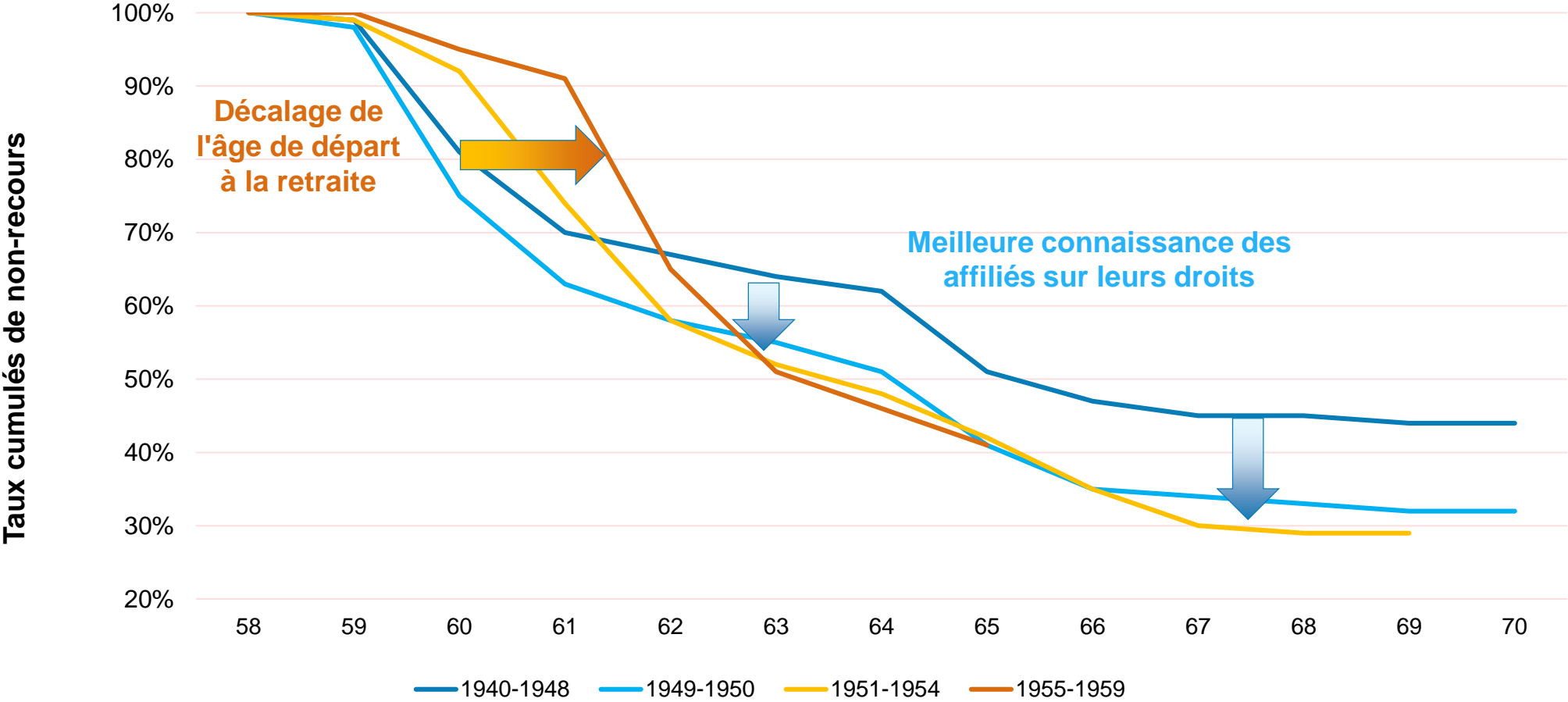
Taux de non-recours par génération



# Les effets des réformes et de l'amélioration de la connaissance de ses droits et des processus de liquidation

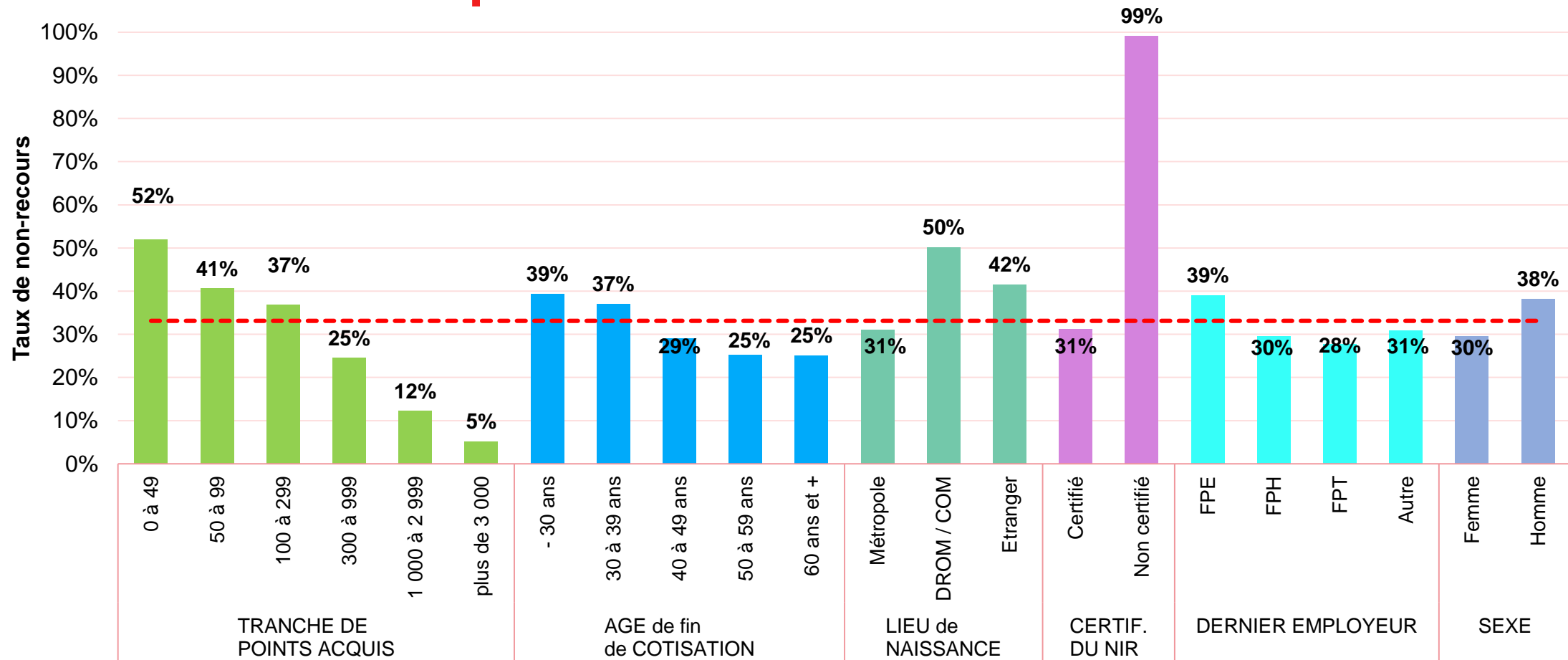


# Les effets des réformes et de l'amélioration de la connaissance de ses droits et des processus de liquidation



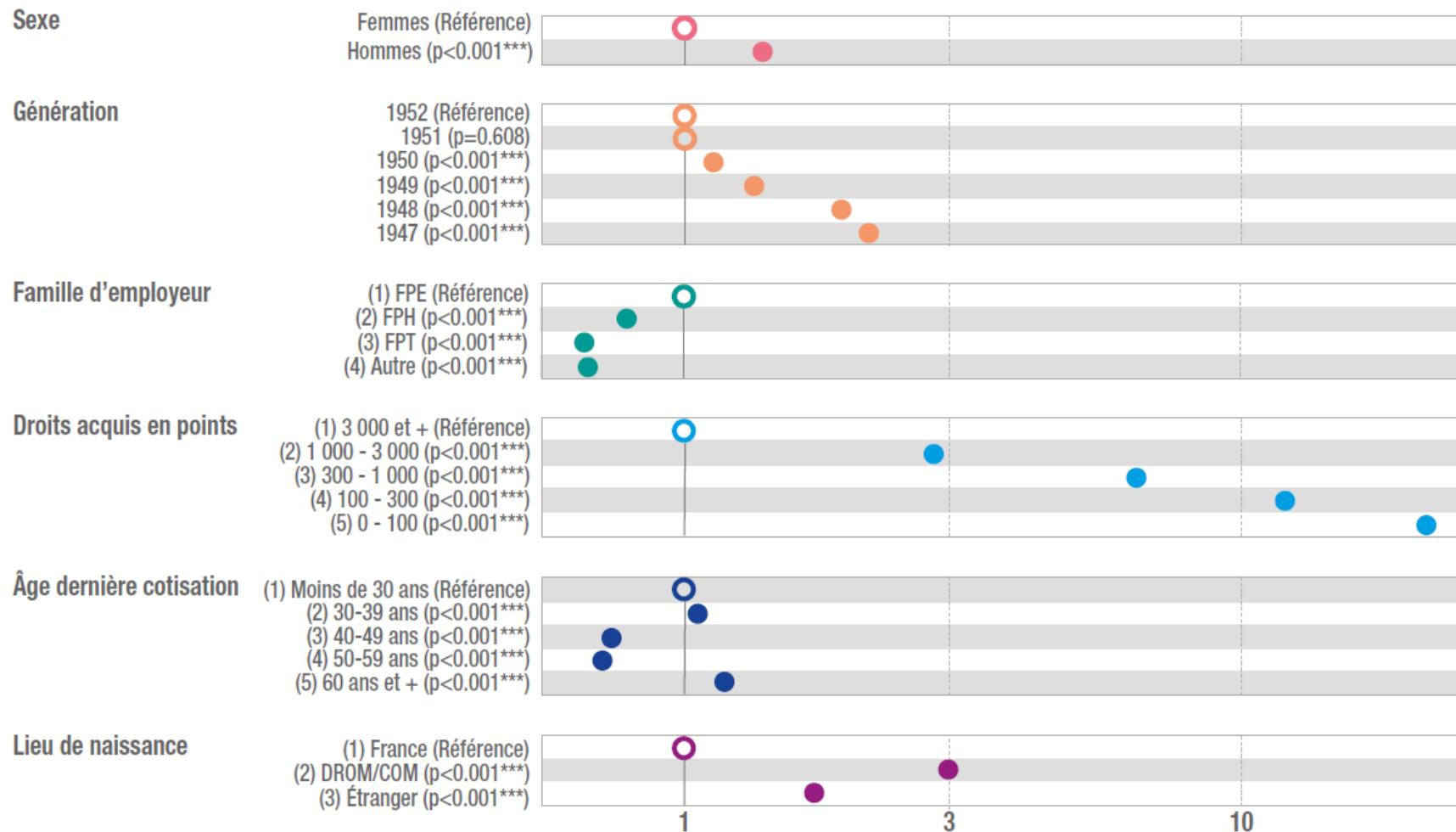


# De fortes disparités de taux de non-recours en fonction des caractéristiques individuelles



--- Taux de non-recours global = 33,1%

# Quelles sont les caractéristiques qui influencent le taux de non-recours ?



# Vers une poursuite de la baisse du non-recours à l'Ircantec

- ❑ **Un taux de non-recours globalement élevé mais des masses financières faibles**
  - 1 affilié sur 3 en situation de non-recours (générations 1947 à 1952)
  - Une faible part des engagements : la part des droits acquis à l'Ircantec et non réclamés par des personnes encore vivantes nées entre 1920 et 1952 représente seulement 1,5% de ses engagements (soit 3 Md€)
- ❑ **Des disparités plus ou moins importantes en fonction des caractéristiques individuelles : les affiliés ayant acquis moins de droits ou ceux de la FPE font moins valoir leurs droits dans le régime**
- ❑ **Une diminution du non-recours à partir de la génération 1949 : probablement les effets d'une meilleure information des affiliés et de la simplification des processus de liquidation des droits à retraite**
- ❑ **Le droit à l'information a achevé sa montée en charge**
- ❑ **La demande unique de retraite devrait prendre le relais avec une nouvelle réduction du non-recours**

# Merci pour votre attention

